

Message

Autisme. Un message d'espoir

Délia STEINMANN

Cher(e)s Ami(e)s,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'essentiel des messages échangés avec Madame Gisèle PEREZ, 1^{ère} Vice-Présidente chargée de la solidarité avec les personnes âgées et les personnes handicapées, Présidente de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Isère (MDPHI). Ses propos nous furent adressés à la suite de sa lecture du livre *Autisme*. Discours croisés :

« Je ne sais pas si j'ai tout compris n'étant ni psychiatre ni psychanalyste mais plongée, dans les controverses suscitées par les origines de l'autisme et donc les solutions à apporter, de par ma responsabilité au Conseil Général. J'ai été très intéressée par cet ouvrage, il est venu conforter ma posture, à savoir : n'ayant aucune certitude sur la (les) cause(s) des différentes formes d'autisme, pour moi il ne doit y avoir aucune exclusive pour une méthode ou une autre. Chaque méthode voire une combinaison de méthodes peut convenir à un enfant mais pas à un autre. Nous devons offrir le panel diversifié de solutions et alors les parents choisissent ce qu'ils croient bon pour leur enfant après avoir été éclairés.

Je ne suis pas d'accord avec la posture prise par la Ministre pour le 3^{ème} Plan Autisme. Elle clive et exacerbe les extrémismes. Je m'interroge beaucoup sur certaines méthodes qui pour moi sont une véritable «contrainte» qui rassure les parents mais où sont les temps de respiration des enfants ?

En 2005 face au besoin de créer de nouveaux foyers pour accueillir les adultes qui subissent des handicaps associés à l'autisme, le Conseil Général a élaboré et adopté un véritable «Référentiel de bonnes pratiques» pour une aide à la décision. Ce référentiel allie les dimensions : thérapie, comportementalisme, éducation. Nous l'avons réfléchi en concertation avec les associations et le CADIPA... » Ayant demandé l'autorisation de Madame PEREZ pour rendre publique la position ainsi exprimée, elle a ajouté qu'elle « partage les arguments de la lettre ouverte de La Main à l'oreille ».

La position prise par Madame Gisèle PEREZ indique, à mon sens, qu'il est encore possible d'attendre l'abri de la démocratie pour le débat à propos des questions posées par la prise en charge de personnes autistes.

Bien cordialement à vous.